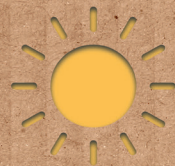
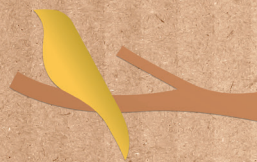




chambly
ma ville



Livre Blanc



*Le plan Chambly 2030 est la continuité
de l'Agenda 21 de la commune,
en faveur du développement durable*



www.ville-chambly.fr

Avec les élus municipaux, nous avons initié en 2019 le plan bioclimatique Chambly 2030, dans la continuité de notre Agenda 21, afin de pouvoir inscrire Chambly dans une démarche durable et environnementale.

À notre échelle, ville de 10 000 habitants, nous devons interroger chacune de nos décisions municipales afin qu'elles impactent le moins possible le futur. Il s'agit d'agir de manière responsable pour les générations à venir. Chaque décision que nous prenons est interrogée de sorte que son impact environnemental soit maîtrisé le mieux possible.

Avec les 3 tables rondes de ce début d'année 2025, nous avons souhaité associer les habitants de Chambly dans cet exercice démocratique et participatif.

Ce livret est la synthèse de nos échanges avec vous. Merci à vous pour votre engagement et votre disponibilité. Nous aurons besoin de tous pour réussir ce défi.



David Lazarus
Maire de Chambly



Marie-France Serra
1^{re} adjointe en charge
des grands projets

Les élus engagés dans le plan Chambly 2030



Marie-France Serra



Marc Virion



Maud Mathonat



Guillaume Nicastro



Rafaël Da Silva



Viviane Akakpovi



Sylvie Quenette



Jean-Michel Millien



Salah Zaoui

Le développement durable s'appuie sur 3 piliers fondateurs :

- Préserver l'environnement et les ressources
- Favoriser une économie viable
- Mettre en place des politiques sociales et solidaires

En 2005, le ministère du développement durable, dans son cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable précise que de tels projets doivent répondre à cinq finalités essentielles :

- La lutte contre le changement climatique
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations
- Le dynamisme et le développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Ces finalités impliquent de prendre en considération cinq éléments déterminants :

- La participation des acteurs
- L'organisation du pilotage
- La transversalité de la démarche
- L'évaluation
- Une stratégie d'amélioration continue

Nous avons, par conséquent, tenu trois tables rondes sur les thèmes suivants :

- Réduire la consommation énergétique et moderniser l'éclairage public
- Organiser la gestion de l'eau, des espaces verts et des espaces publics
- Travailler à la solarisation des équipements publics et parkings, développer les réseaux de chaleur



1 - Réduire la consommation énergétique et moderniser l'éclairage public

La réduction de la consommation énergétique et la modernisation de l'éclairage public sont des enjeux majeurs pour les municipalités soucieuses en matière de développement durable.

À Chambly, des initiatives sont réfléchies pour optimiser l'utilisation de l'énergie et améliorer l'efficacité de l'éclairage public.

Depuis le début de l'année 2025, la ville procède au renouvellement de l'intégralité de l'éclairage public pour un passage en LED, moins énergivore et donc plus économique.

Les services municipaux agissent quotidiennement pour réduire la consommation énergétique. Cela se caractérise par le passage en LED des éclairages des écoles et des gymnases, le changement des chaudières vieillissantes, l'installation de robinets d'eau automatiques, une meilleure isolation des bâtiments, l'adaptation des abonnements électriques à ces nouvelles habitudes de consommation, la poursuite du déploiement d'un outillage électroportatif, de la flotte de véhicules électriques...



**Sur ce sujet, vos remarques ont été nombreuses.
En voici la synthèse :**

Vous avez plébiscité le recours à l'énergie solaire et à la géothermie, vous avez précisé les contours d'une adaptation de l'intensité de l'éclairage public en fonction des heures (plus faible la nuit) ou des quartiers (notamment résidentiels).

Les groupes de travail ont précisé la nécessité de l'esthétisme du nouveau mobilier urbain afin que celui-ci ne défigure pas notre cadre de vie et ont souhaité marquer les engagements en faveur de la production française des matériaux. L'aspect de la sécurité a été révélé par la nécessité d'un éclairage public efficace pour éviter les zones sombres. Un aspect plus marqué sur l'intensité de l'éclairage des passages piétons afin de mieux les sécuriser.

Assez rapidement la question du stockage de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques a été émise. Bien que ce sujet relève plus précisément de la dernière table ronde, les réponses ont toutefois été apportées par les élus et ont confirmé la possibilité de réinjecter dans le réseau le surplus de production, une fois l'autoconsommation atteinte pour nos équipements publics.

Votre sensibilité d'un point de vue économique a marqué les débats. Vous avez précisé la nécessité d'investir, ce qui représente un coût immédiat important, mais pour mieux réaliser des économies par la suite et ainsi amortir ces investissements. Le recours à des subventions a été encouragé, à l'instar de ce que la commune réalise déjà par ailleurs, y compris en projetant de s'intégrer à des groupements de commandes.

L'aspect de l'information et de la communication a été prépondérant dans les réflexions collectives. Mieux informer et expliquer pour une meilleure adhésion du grand public.

2 - Organiser la gestion de l'eau, des espaces verts et des espaces publics



La gestion de l'eau, des espaces verts et des espaces publics est un pilier essentiel pour le développement durable et la qualité de vie des habitants.

Face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et à la nécessité d'économiser les ressources en eau, la ville a engagé un virage important : les fleurs annuelles ou bisannuelles ont été totalement abandonnées au profit d'arbustes, de vivaces et de graminées. Pour l'arrosage, les agents utilisent les trois cuves d'eau de pluie enterrées (46 000 litres au total) présentes sur le territoire communal. Tous les massifs sont désormais paillés, ce qui permet de conserver l'humidité.

Ces actions s'inscrivent dans une volonté claire d'embellir notre cadre de vie tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels.



**Sur ce thème vos contributions ont nourri les échanges.
En voici la synthèse :**

La gestion de l'eau et plus précisément la récupération de l'eau de pluie a été le point de départ des échanges. À travers des cuves comme celles qui existent déjà notamment.

Votre attention s'est portée sur la qualité de l'eau consommée et, sur ce point, la plus grande vigilance est de mise. En outre, la gestion par télérelève des compteurs d'eau, qu'ils soient publics ou privés permet une connaissance plus fine des usages et donc des pistes d'économies.

Sur le thème de l'eau, votre attention s'est portée sur la nécessité de communiquer un maximum envers le grand public sur les meilleurs usages de l'eau, les gestes simples du quotidien pour l'économiser et en faire le meilleur usage.

La protection des aires d'alimentation des captages pour l'eau potable a également été abordée.

Sur la question des espaces verts, les propositions sont nombreuses : revégétaliser les cours d'écoles ce qui favorisera d'ailleurs l'aide à la pollinisation, mettre en place de prairies permanentes, proposer des composteurs partagés entre voisins, par secteurs. La question se pose de savoir si la ville doit maintenir des « poumons verts » en cœur de ville ou bien procéder à l'agrandissement des espaces verts existants.

Enfin, l'espace public. Votre volonté de maintenir un cadre de vie qualitatif est manifeste. La propreté en est le marqueur principal. La volonté de pouvoir se déplacer facilement, notamment avec des liaisons douces et pistes cyclables (voir un aménagement pour une piste cyclable au chemin des marais). L'entretien des espaces verts et espaces publics a retenu votre attention sans que cela n'appelle de remarque trop marquée à cet égard.



3 - Travailler à la solarisation des équipements publics et parkings, développer les réseaux de chaleur



Les prochaines années seront déterminantes en ce qui concerne notre faculté à nous adapter aux évolutions de l'environnement. Utiliser les énergies naturelles pour les convertir et en faire une source d'énergie pour nos besoins est devenu une nécessité absolue. Une nécessité car nos besoins ne cessent de croître en la matière et surtout qu'il faut réaliser des économies budgétaires afin de préserver, par ailleurs, des services publics au service de l'intérêt général.

Par conséquent, la ville réalise les investissements aujourd'hui pour conforter nos usages et nos besoins de demain. Le meilleur exemple est le remplacement de l'ensemble de l'éclairage public de la commune.



Cette thématique a marqué les esprits, en voici la synthèse :

Tout le monde s'est très vite accordé sur la nécessité d'organiser techniquement et de manière opérationnelle l'économie d'énergie. Les panneaux photovoltaïques représentent l'incarnation centrale de cette nécessité. Il faut néanmoins faire en sorte que ceux-ci ne défigurent pas notre cadre de vie. C'est pourquoi la proposition d'occuper les toits des équipements publics municipaux ou bien les parkings a émergé de vos échanges. De la même manière, l'idée de pouvoir stocker l'énergie produite « en trop » a été présentée afin que ce surplus ne soit pas perdu.

Sur le même sujet a été émise l'idée de mettre en place de la signalétique autonome en éclairage, sur les pistes cyclables par exemple, à l'aide de mini panneaux photovoltaïques (évitant ainsi la nécessaire mise en place de câblages).

L'ensemble de vos raisonnements a porté également sur le rapport du coût de l'investissement, de son amortissement puis des économies générées qu'il est possible, par la suite, de porter sur d'autres dépenses utiles à la collectivité. Cette réflexion, les services de la ville de Chambly la portent également au quotidien.

Enfin, le projet municipal de création d'une entité juridique chargée de la gestion du fonctionnement de la solarisation des équipements publics et la possibilité de redistribuer le surplus d'énergie dans le réseau moyennant une contribution en recettes budgétaires, a reçu un accueil général positif. Cette réaction encourage les équipes municipales à poursuivre en ce sens, toujours dans l'objectif de concourir à la rationalisation des dépenses de la collectivité tout en travaillant dans un cadre durable et de respect de l'environnement à court, moyen et long terme.

En conclusion

Les temps de concertations publiques voulus par l'équipe municipale en ce début d'année 2025, dans le prolongement de l'Agenda 21 du début des années 2000 et la mise en place d'une réflexion de fond au travers du plan bioclimatique Chambly 2030, a trouvé un écho chez les Camblysiennes et les Camblysiens.

Depuis plusieurs années, la municipalité a mis au centre de son plan d'actions la dimension environnementale. Chaque politique publique est interrogée au regard de son impact environnemental et de son caractère durable.

La présence d'une quarantaine de personnes en moyenne sur chacune des trois tables rondes démontre que cette ambition est partagée par les habitants. La qualité des échanges et des propositions citoyennes démontre que toute réflexion peut être prise en considération avec sérieux. C'était l'objectif de ce moment de consultation publique, ouverte à tous.

Nous retiendrons une réelle pertinence des axes de travail proposés. En l'espèce, il s'agissait de :

- la réduction de la consommation énergétique et la modernisation de l'éclairage public ;
- l'organisation de la gestion de l'eau, des espaces verts et des espaces publics ;
- la solarisation des équipements publics et parkings et du développement des réseaux de chaleur.

Pour l'ensemble de ces points, les habitants ont appréhendé les problématiques et formulé des propositions concrètes.



L'objectif de ce livre blanc est de recenser les propositions citoyennes et de les faire étudier, en termes de faisabilité, par les techniciens de nos services municipaux ou extérieurs afin de toujours optimiser la qualité de nos services publics. La Ville de Chambly intégrera les demandes au fur et à mesure et continuera à travailler avec les habitants. Une information systématique sera effectuée à chaque fois que seront mises en place des actions auxquelles les habitants ont contribué.

Enfin, nous nous félicitons de la qualité de ce travail collectif que nous renouvèlerons.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui ont pris le temps de contribuer à ce temps important de la démocratie locale.

À bientôt pour continuer à travailler ensemble !





chambly
ma ville



Les tables rondes

